

Convention IRCA, mode d'indemnisation - Parcours e-learning

Parcours digital : 6 modules digitaux de 15 à 30 min

Code
701718

Durée
1 heure 30

Tarif Inter*
159 €
HT

**Repas inclus (en présentiel)*

PUBLIC

Conseillers développement relation client - Chargés d'indemnisation - Service indemnisation - Souscripteurs - Gestion sinistres corporels - Cabinets de courtage en assurance - Mutuelles, service sinistre

PRÉ-REQUIS

Avoir une première approche du monde de l'assurance et de l'indemnisation mais aucune connaissance spécifique ou technique sur le sujet n'est nécessaire

NIVEAU D'EXPERTISE

Fondamentaux

LES POINTS FORTS

Un large panel d'activités interactives

Se former où et quand on veut

S'arrêter et reprendre sa formation à sa guise

Une attestation de suivi ou de réussite téléchargeable sur toutes nos solutions

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Des exercices ludiques et interactifs
- Des activités courtes avec des évaluations régulières

SATISFACTION ET EVALUATION

- Une attestation sera disponible en téléchargement lorsque vous aurez suivi entièrement et validé votre parcours de formation e-learning.

ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : care-formation@lefebvre-dalloz.fr

Une réponse immédiate est apportée

Objectifs pédagogiques

- Accélérer l'indemnisation du préjudice corporel des victimes d'accident de la circulation
- Expliquer les principales modalités de la convention IRCA
- Détailler le protocole hors IRCA

Programme du module digital

Validité d'accès aux ressources e-learning En vous inscrivant sur notre plateforme, vous aurez accès aux ressources e-learning pendant une durée de 3 mois à compter de l'obtention des identifiants.
Module 1 - IRCA - Dispositions générales et règles communes de gestion (30 minutes)

Dispositions générales

- Champ d'application
- La notion d'accident de la circulation
- Détermination du préjudice corporel et limites de la convention

Les implications en droit commun et en convention

- Les moyens
- La désignation d'un assureur gestionnaire
- L'organisation des échanges entre les sociétés adhérentes

Mise en place de règles encadrant les recours

- Le mandat
- Les règles de désignation de l'assureur mandaté
- Le rôle de l'assureur mandaté
- La revendication et le transfert du mandat
- Les règles d'évaluation du préjudice corporel
- L'expertise médicale
- L'opposabilité des conclusions médicales entre assureurs

Le recours en contribution forfaitaire ou encadré

- Principes

; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

- Les recours en cas d'AIPP nulle
 - Recours en cas d'AIPP n'excédant pas 5 %
 - Cas pratiques et QUIZ de validation
- Module 2 – IRCA – Accidents entre 2 véhicules (15 minutes)

La définition et le mandat

Le recours en contribution

- En cas d'AIPP nulle
 - En cas d'AIPP de 1 à 5 %
 - En cas d'AIPP > 5% ou de décès
 - Cas pratiques et QUIZ de validation
- Module 3 – IRCA – Accidents en chaîne (15 minutes)

La définition et le mandat

Le recours en contribution

- En cas d'AIPP nulle
 - En cas d'AIPP > 5% ou de décès
 - Cas pratiques et QUIZ de validation
- Module 4 – Hors IRCA – Fondamentaux de la convention (10 minutes)

Le champ d'application

Définition de l'assureur recours et son rôle dans le cadre du protocole

- Cas pratiques et QUIZ de validation
- Module 5 – Hors IRCA – Les échanges entre les différentes parties (15 minutes)

Les obligations de l'assureur-recours à l'égard de l'assureur du véhicule

Le rôle de l'assureur du véhicule à l'égard de la victime

Les obligations de l'assureur du véhicule à l'égard de l'assureur-recours

Règles d'évaluation du dommage corporel

- Cas pratiques et QUIZ de validation
- Module 3 – Hors IRCA – Dispositions diverses (5 minutes)

Les sanctions

Les Sociétés ou groupes adhérents

- Cas pratiques et QUIZ de validation

A noter

...

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.